



STADE RENNAIS ATHLETISME

Minimes
Saison 2018 / 2019

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2004 et 2005**.
Catégorie **Minimes**.

ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.
Le Président du club est Jean-Charles GICQUEL.

L'adresse du club :

Stade Courtemanche 13, Rue Zacharie Roussin 35700 RENNES Tél : 02.99.63.91.06

Notre adresse électronique est : **contact@staderennaisathle.fr**

En ce qui concerne le groupe des jeunes, la personne contact est Pierre MARCHESSOU, Tel 06 01 92 76 20.

RESPONSABILITE

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire pour participer aux compétitions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical **avec la mention « athlétisme en compétition »** (ou questionnaire pour renouvellement du certificat).

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux.

Les enfants étant mineurs, un cahier de présence sera tenu tout au long de l'année pour chaque séance d'entraînement et compétition.

ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **la fiche d'inscription complétée et signée**
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 135 Euros pour l'année**

Aides financières :

Si vous êtes bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire vous pouvez bénéficier de 40€ de réduction (Coupons Sport). Pour en bénéficier vous devez fournir au club une copie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire.

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Un vêtement de pluie
- Une paire de chaussures d'entraînement (training)
- Une paire de chaussures à pointes (une bourse aux pointes sera organisée fin septembre).
- Une bouteille d'eau

Il est possible de commander les équipements du club (Veste, Pantalon, tee shirt ...).

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 20 Euros.

ENTRAINEMENTS

L'entraînement reprend le **Vendredi 7 Septembre 2018 à 18H00.**

Il y a 2 séances d'entraînement par semaine : **le mercredi de 16H00 à 18H00 et le vendredi de 18H00 à 19H30.**
Il y a également la possibilité d'intégrer, occasionnellement et avec accord du responsable du groupe, une séance de spécialité un autre soir de la semaine.

L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche.

Des mini-stage ou regroupements ponctuels pourront éventuellement avoir lieu.

Les entraînements se feront sous la direction de Pierre MARCHESSOU en collaboration avec l'équipe d'entraîneurs du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi votre enfant est tenu d'assister aux séances au moins cinq fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, il n'y a pas de spécialisation.

Pendant les vacances scolaires, des stages seront organisés.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

COMPETITIONS

La compétition est le but de la pratique au club. **Chaque athlète doit participer à au moins 3 compétitions au cours de la saison.**

Un calendrier des compétitions sera remis à chacun au cours du mois d'Octobre.

Les compétitions se déroulent en général le Samedi et plus exceptionnelement le Dimanche.

Les enfants se doivent de participer à toutes les compétitions auxquelles ils sont convoqués.

Présence impérative lorsqu'il s'agit de compétition par équipe.

Une convocation sera systématiquement envoyée par courriel 2 semaines avant la compétition.

Les déplacements aux compétitions sont coordonnés par le club. Nous sollicitons les parents pour accompagner les athlètes. Un plan de transport sera établi en début de saison pour permettre aux familles de s'organiser. En règle générale, chaque famille est sollicitée 2 ou 3 fois au cours de la saison.

Dates importantes

Un temps de questions-réponses destiné aux parents se tiendra le :

Vendredi 7 Septembre 2018 avant le premier entraînement.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

→ Mercredi 4 Juillet 2018 de 14h00 à 20h00.

→ Mercredi 5 Septembre 2018 de 14h00 à 20h00.

Il est également possible d'adresser par voie postale ou de déposer au bureau du club les dossiers d'inscription complets à partir du 15 juin 2018.

Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.